

Pollution maritime à l'huile de vidange

Un accident de la circulation impliquant un semi-remorque chargé de 40 tonnes d'huile a été lundi à l'origine d'une importante pollution maritime le long des côtes schœlchéroises. La Nationale 2 a été fermée à la circulation tout au long de la journée.



Sur les 25m3 d'hydrocarbures tractés, 5.000 litres se sont échappés de la remorque arrière (France-Antilles)

C'est un désastre écologique et une journée d'enfer pour de nombreux automobilistes. Lundi vers midi, la nationale 2 reliant Fort-de-France à Saint-Pierre a été littéralement fermée à la circulation à la suite d'un accident de la route impliquant un semi-remorque chargé de 40 tonnes d'huile de vidange. Le camion, qui s'est renversé sur le bas côté, a en

effet laissé échapper près de 5 000 litres de sa polluante cargaison contenue dans une des deux remorques tractées par le poids lourd.

L'huile s'est ensuite déversée sur la chaussée rendue glissante par la présence des hydrocarbures, dont 1 500 litres dans les bouches d'égoûts et la rivière Fond Lahaye.

Cette pollution a nécessité la mise en place d'un barra-

ge aquatique dont la charge a été dévolue aux pompiers.

Jusqu'à la mer

La pose des boudins anti-pollution a duré près de deux heures avant qu'un deuxième barrage, installé à l'embouchure de la mer, ne vienne renforcer l'efficacité du premier. La nappe d'hydrocarbures a cependant largement eu le temps de s'épandre en mer au cours de l'intervention des pompiers. Le courant marin aurait emporté une large nappe d'huile vers Saint-Pierre, ont rapporté les autorités lundi soir. « On va aspirer et récupérer les produits en envoyant de l'absorbant », s'est expliqué le capitaine Miram Marthe Rose du Service de secours et d'incendie.

Selon un communiqué de la préfecture, tout risque de toxicité est écarté pour les riverains. Des moyens ont

été engagés pour pomper les polluants qui se sont écoulés dans la rivière et ont été retenus par les barrages, ont expliqué hier soir les services de l'Etat.

En fin de journée, près de six heures après l'accident, les automobilistes ne pouvaient toujours pas emprunter la nationale. Seule déviation possible, la route de la Trace en direction du Mome Rouge. Un détour fastidieux. L'accident qui s'est produit à 11 h 40 à hauteur de Fond Lahaye n'a impliqué qu'un seul véhicule.

Le conducteur du semi-remorque a été entendu par les gendarmes qui ont présumé une surcharge du semi-remorque conjuguée à une vitesse excessive. Le dépistage d'alcoolémie s'est révélé négatif, ont assuré les militaires.



Les pompiers ont mis en place un barrage aquatique